



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

17 juin 2019

Déviation Ouest de Sierre Un projet au service de toute une région

Mis à l'enquête le 21 juin 2019, le projet de la Déviation Ouest permettra de réduire trafic en ville de Sierre. La problématique de la circulation en périphérie et au centre-ville est un enjeu de taille qui touche non seulement les riverains des routes concernées mais également les pendulaires et les touristes de toute la région.

L'Etat du Valais met à l'enquête le projet de la Déviation Ouest de Sierre. A terme, cette déviation, complétée par la Liaison nord et la Route de Signèse-Guillamo-Riondaz, libèrera le centre-ville du trafic de transit ainsi que du flux touristique. Le tracé, situé entre Noës et Corin, complète les aménagements réalisés depuis plusieurs années en Ville de Sierre.

Grâce à la déviation, l'entrée ouest de la ville pourra être réaménagée, réduisant ainsi le trafic sur la Route de Sion ainsi que dans les quartiers de la Bonne-Eau et de l'Hôpital. L'accès à la station touristique de Crans-Montana sera amélioré et les trajets des pendulaires seront facilités. Un soin particulier a été apporté à la limitation de l'impact sur le paysage et sur les zones construites, notamment grâce à un ouvrage souterrain et à l'utilisation maximale des infrastructures déjà existantes.

Le projet, devisé à 80 millions de francs, sera financé par les différents acteurs. Comme souhaité par le canton, si la Confédération classe cet axe en route principale suisse à l'horizon 2025, le financement serait assuré à 97% par le canton et la Confédération (canton 7%, Confédération 90%). Le solde, soit 3%, se répartirait entre les différentes communes concernées, à savoir Sierre, Icogne, Lens, Crans-Montana et la future commune de Noble Contrée (Venthône, Veyras, Miège). Le délai de réalisation dépendra des différentes procédures administratives, dont cette mise à l'enquête marque le début.

Avec la déviation Ouest de Sierre, le Conseil d'Etat concrétise sa volonté d'améliorer la qualité des espaces publics au sein des localités, conformément à la vision développée dans le Concept cantonal de Mobilité 2040.

Personnes de contact :

Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement – 027 606 33 00

Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité – 027 606 35 05

Pierre Berthod, président de la ville de Sierre – 027 452 02 00

